



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'il y aura une session extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le jeudi 14 décembre 2017 à 20 h au 8, chemin River à Cantley - Bibliothèque municipale pour l'adoption du Règlement établissant le taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2018 et, le Règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire pour l'année 2018.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du Règlement numéro 539-17 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2018 abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 516-16
5. Adoption du Règlement numéro 540-17 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire pour l'année 2018 abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 517-16
6. Période de questions
7. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Veillez noter que l'avis public est également sur le site internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 7 décembre 2017.



Daniel Leduc
Directeur général et secrétaire-trésorier

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Daniel Leduc, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la session extraordinaire qui se tiendra le jeudi 14 décembre 2017 à 20 h au 8, chemin River à Cantley - Bibliothèque municipale relativement à l'adoption des Règlements 539-17 et 540-17 en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet.

Le 7 décembre 2017 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7 décembre 2017.



Daniel Leduc
Directeur général et secrétaire-trésorier